



Vente de vêtements et accessoires de grande marques

Par Visiteur

Bonjour,
J'ai pour projet de créer un site de ventes "type vente au click" sur internet, type de site se rapprochant de la vente aux enchères inversées.

beaucoup de site propose du materiel higtech et mon projet est de proposer se même service mais pour des vêtements ou accesoires de grandes marques, sac Vuitton, Chanel, montre Cartier etc.....

Ma question est la suivante, m'est il possible en tant que professionnel d'acheter ses produits directement aux grandes marques et de les revendre sur mon site ou dois je avoir un accord avec ses marques ???

Par Visiteur

Cher monsieur,

beaucoup de site propose du materiel higtech et mon projet est de proposer se même service mais pour des vêtements ou accesoires de grandes marques, sac Vuitton, Chanel, montre Cartier etc.....

Ma question est la suivante, m'est il possible en tant que professionnel d'acheter ses produits directement aux grandes marques et de les revendre sur mon site ou dois je avoir un accord avec ses marques ???

Pour pouvoir revendre un produit de marque, vous devez effectivement avoir l'accord de la marque.

En effet, pour pouvoir revendre un produit de marque, de luxe notamment, il convient d'avoir une licence et pour le cas, c'est assez rare qu'elle l'accord pour conserver le prestige d'un produit.

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour,

meme si j'ai au préalable acheté ce produit ?

Par Visiteur

De plus, comment fond les autres site de ce type, enchères, cdiscount, qui propose vetement,higtech, et bien d'autre aux enchères ou a des tarifs preferentiel, je ne pense pas qu'un site tout à fait légal comme enchères privé, ou cdiscount qui brasse des milliers d'objet de marques et type differents ait une licence ou un accord ???

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour,

meme si j'ai au préalable acheté ce produit ?

Oui, j'avais bien compris.

De plus, comment font les autres site de ce type, enchères, cdiscount, qui propose vetement,hightech, et bien d'autre aux enchères ou a des tarifs preferentiel, je ne pense pas qu'un site tout à fait légal comme enchères privé, ou cdiscount qui brasse des milliers d'objet de marques et type differents ait une licence ou un accord ???

La plupart des produits ne font pas l'objet d'une licence d'exploitation car les grandes marques ont tout intérêt à permettre une diffusion large de ses produits.

Pour ce qui est des produits de luxe, il existe des monopole d'exploitation et de concession qui limitent à l'extrême les possibilités de revente. La vente est strictement limitée à des points de vente bien précis dans le but de conserver le caractère luxueux du produit.

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour,

ou puis trouver ce genre d'informations ? savoir quelle marque ont se monopole d'exploitation et de concession ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

bonjour,

ou puis trouver ce genre d'informations ? savoir quelle marque ont se monopole d'exploitation et de concession ?

Il convient de prendre contact directement avec chaque entreprise. Ce genre d'information n'est en effet par répertorié, en tout cas à ma connaissance.

Très cordialement.